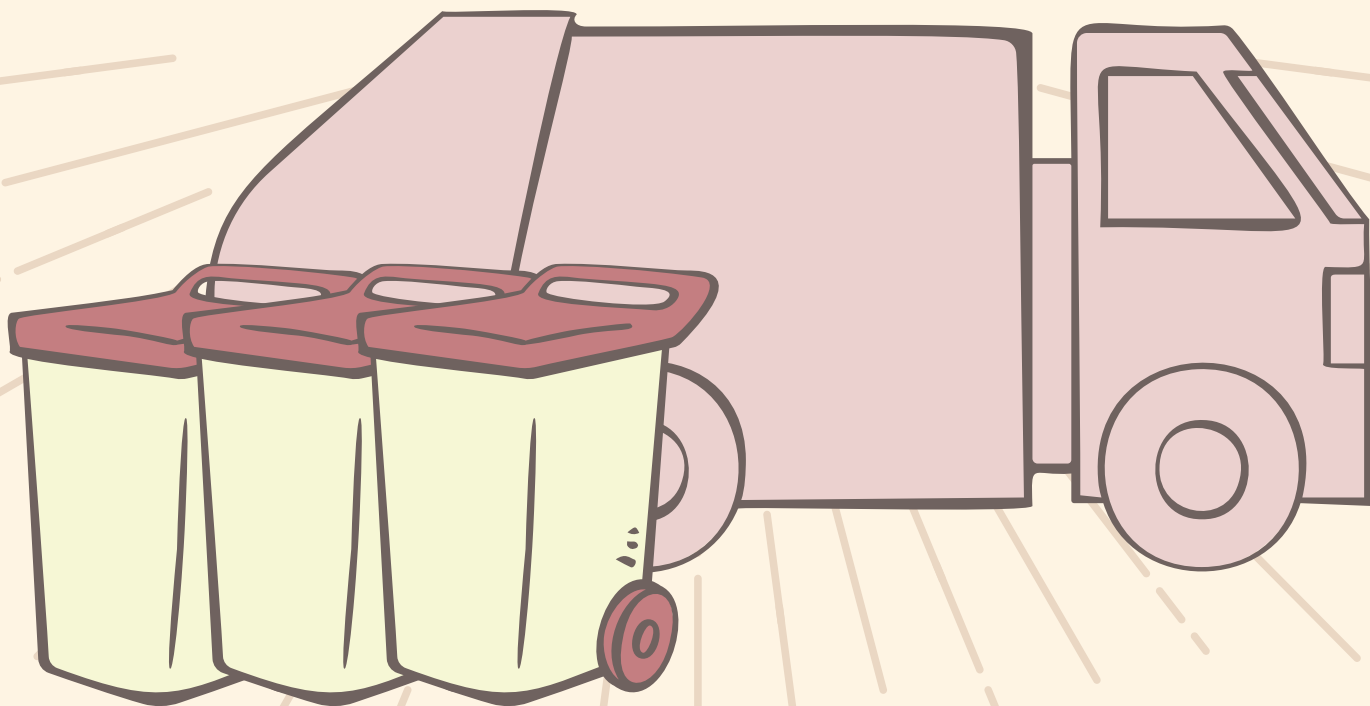


ROUEN

INFOS PRATIQUES DÉCHETS

2026

Habitat individuel et collectif de moins de 10 logements



**COP
ROUEN
2030**
JE M'ENGAGE!
POUR LE CLIMAT



métropole
ROUENNORMANDIE

DÉPÔTS SAUVAGES
QUELS SONT LES RISQUES ?

Les dépôts sauvages sont strictement interdits. Ils dégradent notre cadre de vie et nos espaces naturels.

Les services municipaux sont habilités à constater les infractions. Les sanctions prévues sont des amendes forfaitaires (qui peuvent être multipliées par 5 dans le cas de personnes morales) :

- De classe II à 35€ : dépôt simple, non respect d'horaire, de jour et de contenants ou consignes du règlement de collecte
- De classe IV à 135€ : récidive, dépôt significatif, encombrants.
- Pour des délits plus graves (déchets dangereux, usage d'un véhicule), l'amende contraventionnelle non forfaitaire de classe V, peut aller jusqu'à 1 500€ et conduire à la saisie du véhicule.

Tous responsables, agissons pour notre environnement !
DÉPÔTS SAUVAGES JUSQU'À 1500€ D'AMENDE



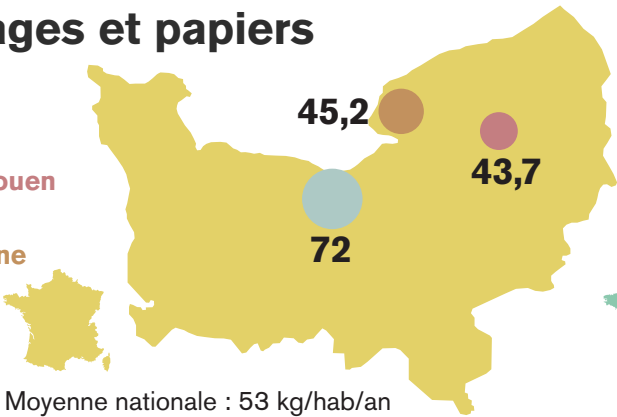
BIEN TRIER NOS DÉCHETS On peut tous mieux faire, rattrapons les autres territoires

Beaucoup d'emballages et de papiers sont encore jetés avec les ordures ménagères, le tri commence chez chacun d'entre nous.

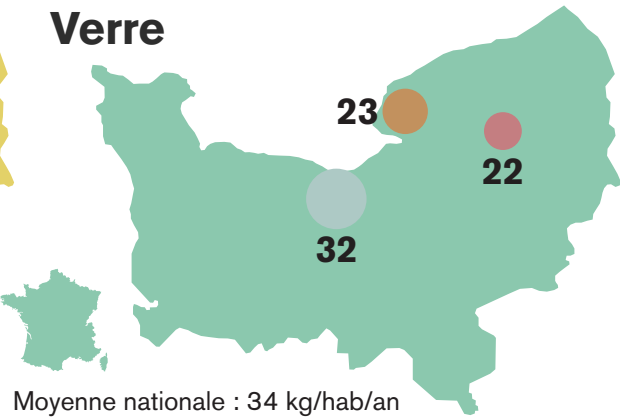
Emballages et papiers

Chiffres 2023

- Métropole Rouen Normandie
• Le Havre Seine Métropole
• Caen la Mer



Verre



MODALITÉS DE COLLECTE DES DÉCHETS

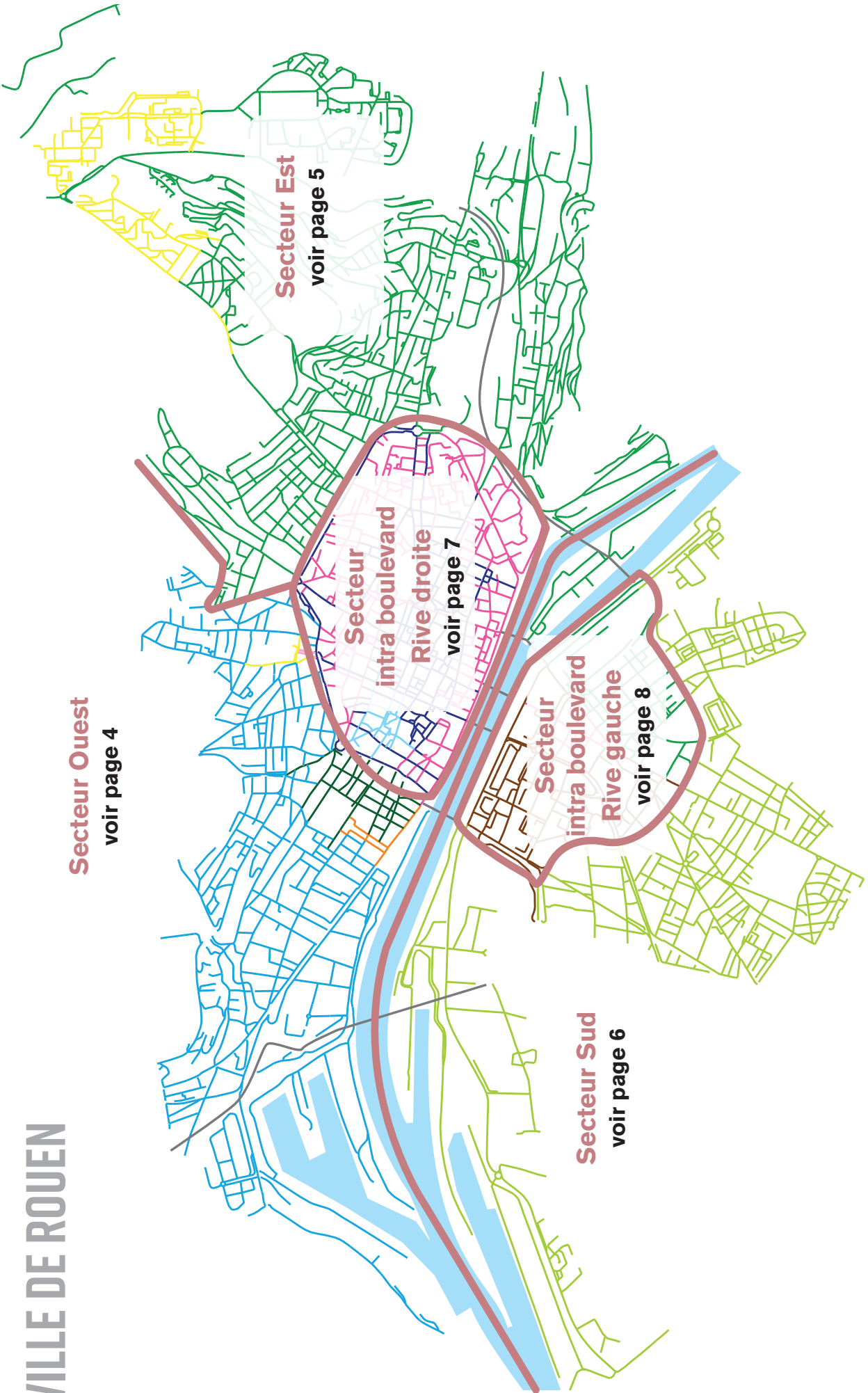
La Métropole collecte vos ordures ménagères, papiers et emballages, déchets végétaux et verre en porte à porte ou en apport volontaire selon les quartiers. Si vous ne connaissez pas votre mode de collecte ou le matériel de pré-collecte à utiliser (bac, sac, colonne d'apport volontaire), téléchargez l'appli Mon Tri ou contactez Ma Métropole 0 800 021 021.

HORAIRES DE SORTIE ET DE COLLECTE DES DÉCHETS :

Table with 3 columns: Type of waste, Hours of collection, Hours of bin/sack removal. Rows include household waste, paper/packages, and garden waste.

*Les horaires peuvent être modifiés en cas de circonstances exceptionnelles.

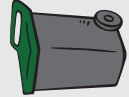
Quels sont vos jours de ramassage des déchets ?
Consultez les cartes pages 3 à 9.



VILLE DE ROUEN

Secteur Ouest

Ordures ménagères



Mardi, samedi

Mardi, jeudi, samedi ⁽¹⁾

Tous les jours sauf le dimanche ⁽¹⁾

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi

ou dans les colonnes de votre quartier



Emballages et papiers



* Jeudi ⁽²⁾

Apport volontaire

Déchets végétaux uniquement

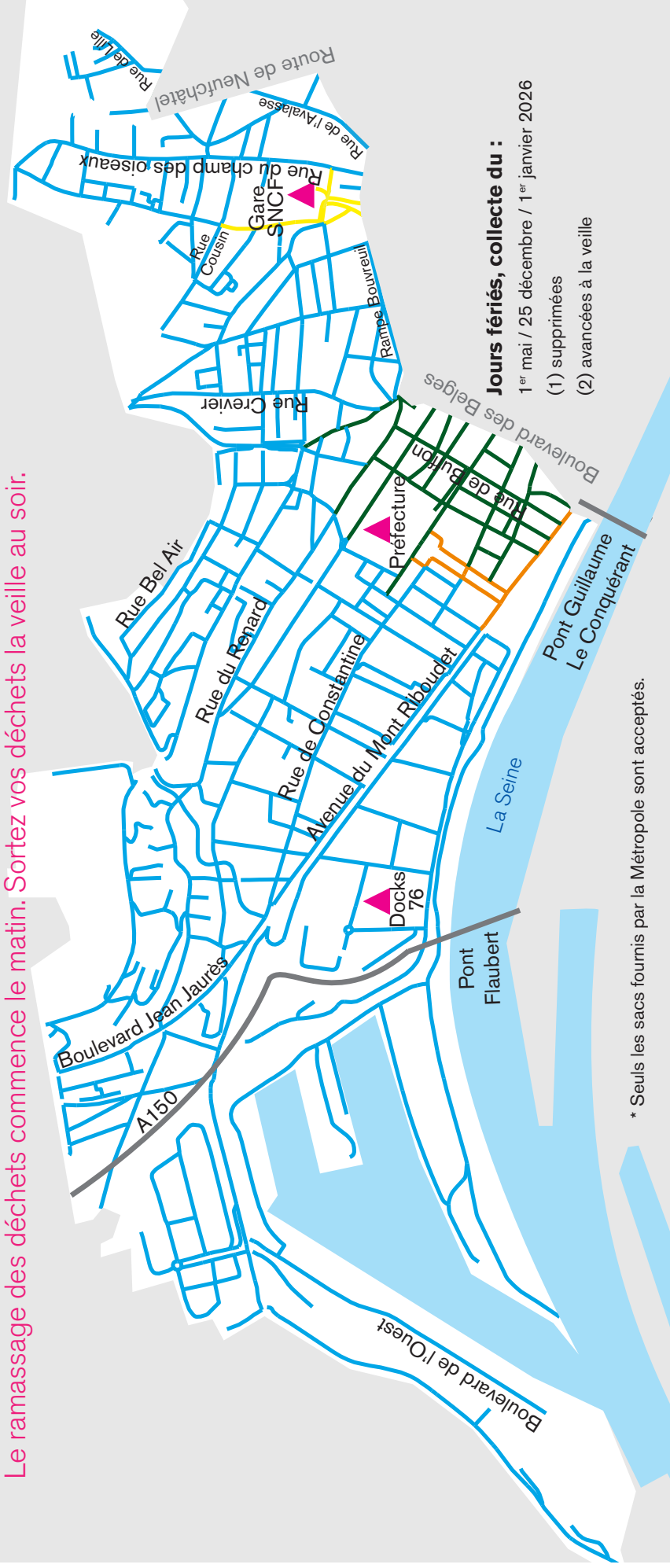


Apport volontaire

voir page 9

ou dans les colonnes de votre quartier

Le ramassage des déchets commence le matin. Sortez vos déchets la veille au soir.



Jours fériés, collecte du :

1^{er} mai / 25 décembre / 1^{er} janvier 2026

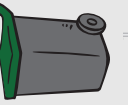
(1) supprimées

(2) avancées à la veille

* Seuls les sacs fournis par la Métropole sont acceptés.

Secteur Est

Ordures ménagères



Lundi, vendredi

Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi ⁽¹⁾

ou dans les colonnes de votre quartier



Emballages et papiers



* Mercredi

Apport volontaire

ou dans les colonnes de votre quartier



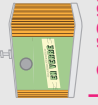
Déchets végétaux uniquement



* voir page 9

Déchetterie

Emballages en verre



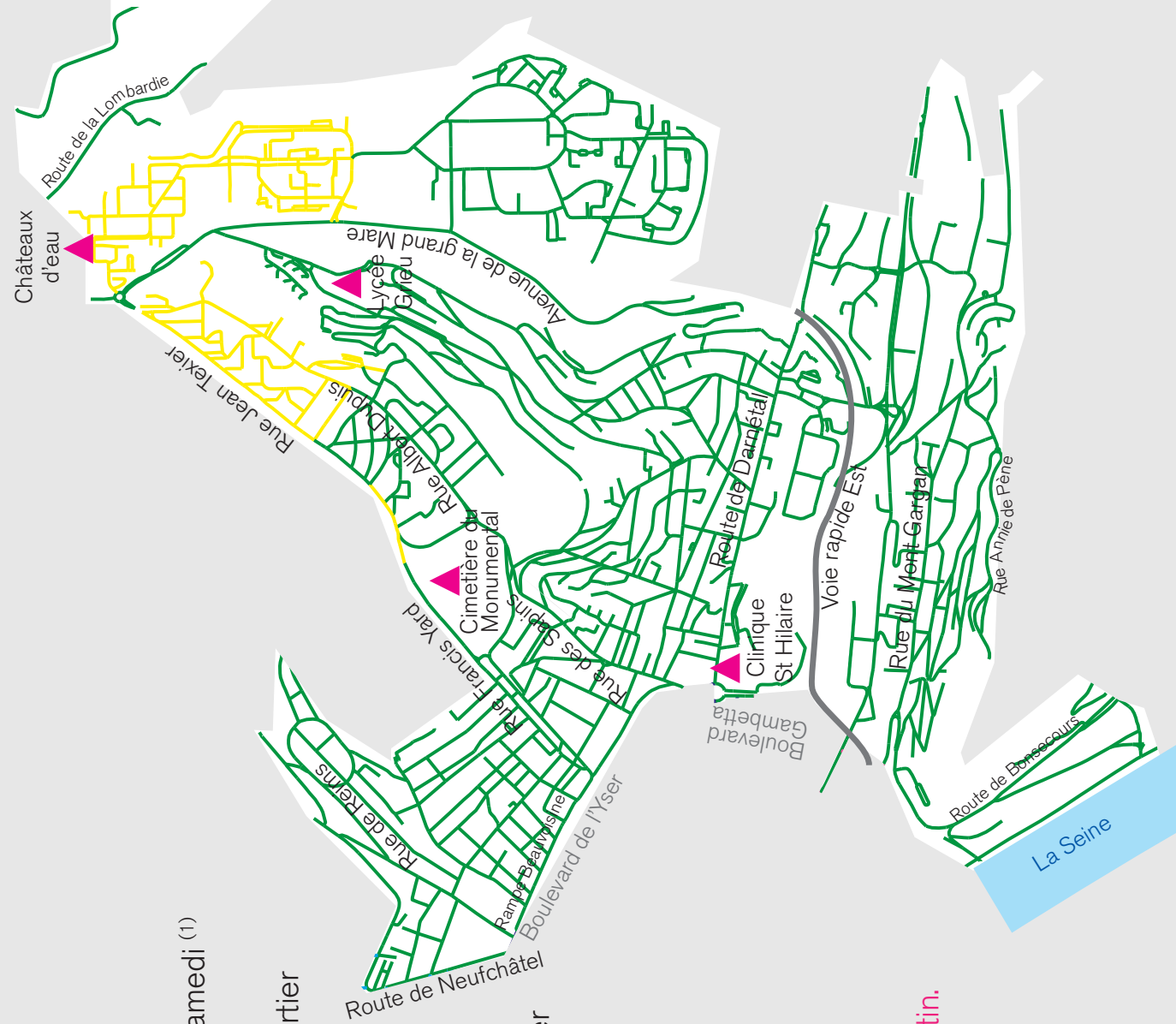
Apport volontaire

Le ramassage des déchets commence le matin. Sortez vos déchets la veille au soir.

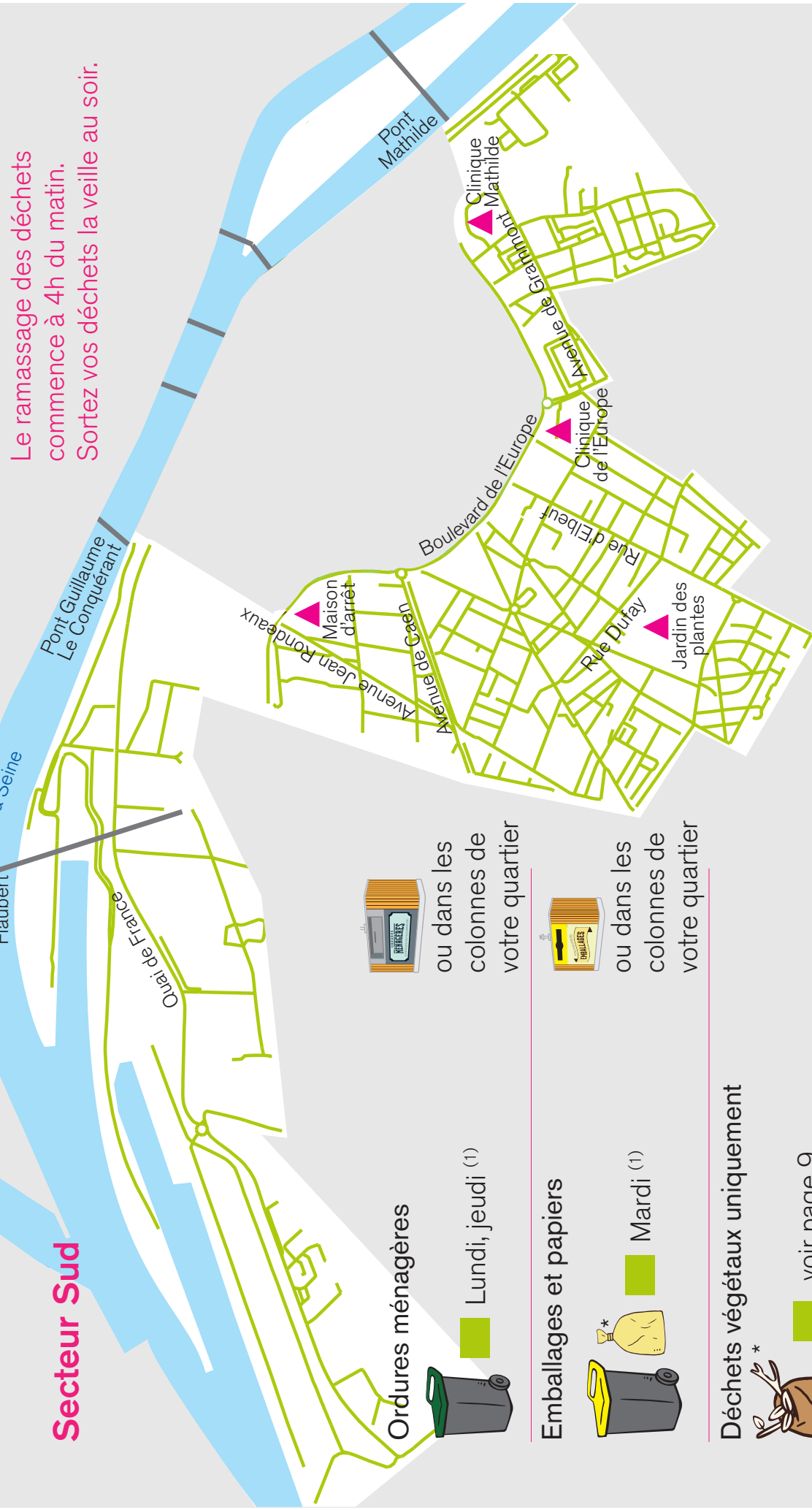
* Seuls les sacs fournis par la Métropole sont acceptés.

Jours fériés, collectes du :

(1) 1^{er} mai / 25 décembre / 1^{er} janvier 2026 supprimées



Secteur Sud



Le ramassage des déchets commence à 4h du matin.
Sortez vos déchets la veille au soir.

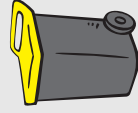
Ordures ménagères



Lundi, jeudi ⁽¹⁾

ou dans les colonnes de votre quartier

Emballages et papiers



Mardi ⁽¹⁾

ou dans les colonnes de votre quartier

Déchets végétaux uniquement



voir page 9

Emballages en verre



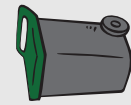
Apport volontaire

Jours fériés : (1) collectes de la semaine en cours reportées d'une journée à partir du jour férié

* Seuls les sacs fournis par la Métropole sont acceptés.

Secteur intra boulevard, rive droite

Ordures ménagères

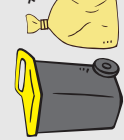


Tous les jours sauf dimanche - *Le soir* ⁽¹⁾
Tous les jours - *Le soir* ⁽¹⁾
Tous les jours - *Le matin* ⁽¹⁾



ou dans les colonnes de votre quartier

Emballages et papiers



Apport volontaire



ou dans les colonnes de votre quartier

Emballages en verre



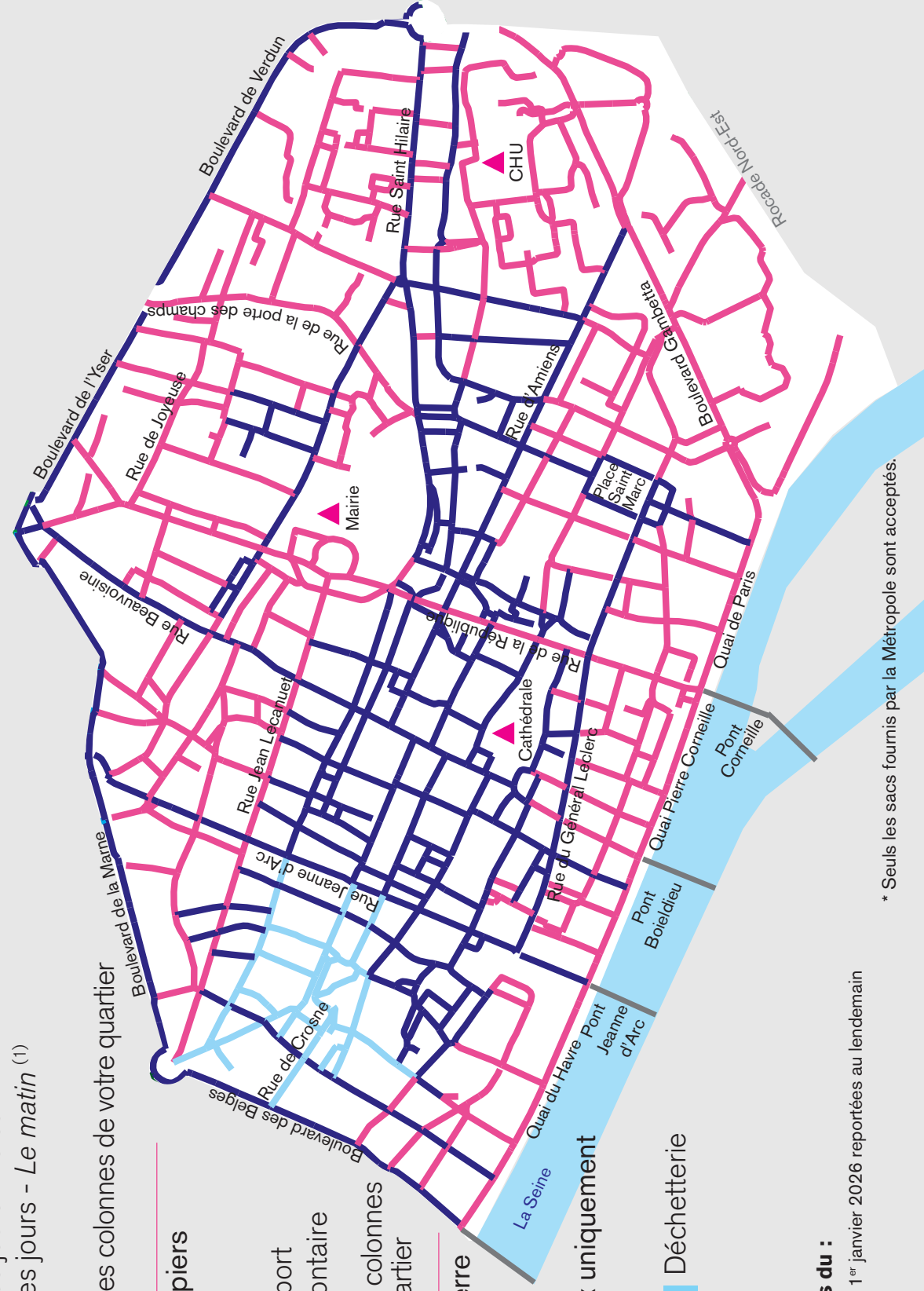
Apport volontaire

Déchets végétaux uniquement



Déchetterie

Si le camion passe le matin, sortez vos déchets la veille au soir.
Si le camion passe le soir, sortez vos déchets entre 17 et 18 heures.



Jours fériés, collectes du :

(1) 1^{er} mai / 25 décembre / 1^{er} janvier 2026 reportées au lendemain

* Seuls les sacs fournis par la Métropole sont acceptés.

Secteur intra boulevard, rive gauche et île Lacroix

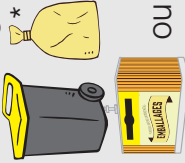
Ordures ménagères

Lundi, vendredi - Le matin
Tous les jours sauf dimanche - Le soir ⁽¹⁾
Lundi, mercredi, vendredi - Le matin ⁽²⁾



ou dans les colonnes de votre quartier

Emballages et papiers



* Mercredi - Le matin
Apport volontaire



ou dans les colonnes de votre quartier

Déchets végétaux uniquement



Déchetterie

Emballages en verre



Apport volontaire

Si le camion passe le matin, sortez vos déchets la veille au soir.

Si le camion passe le soir, sortez vos déchets entre 17 et 18 heures.

* Seuls les sacs fournis par la Métropole sont acceptés.

Jours fériés, collectes du :

(1) 1^{er} mai / 25 décembre / 1^{er} janvier 2026 reportées au lendemain matin

(2) 1^{er} mai / 25 décembre / 1^{er} janvier 2026 supprimées



DATES DES COLLECTES DE DÉCHETS VÉGÉTAUX*

*seuls les sacs fournis par la Métropole sont acceptés

Les végétaux sont de véritables ressources pour nos jardins :

mulching, compostage, broyage, paillage, gestion différenciée des espaces du jardin, choix d'espèces locales ou à croissance lente, etc. sont autant de techniques et d'astuces permettant d'utiliser les végétaux du jardin sur place et/ou de limiter leur production.

Vous souhaiteriez vous lancer ?

La Métropole vous accompagne dans votre démarche en vous proposant des subventions **à l'achat de broyeurs et de composteurs**, ainsi que des formations.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :

www.metropole-rouen-normandie.fr/conso-durable/les-bonnes-pratiques-au-jardin

Aide financière pour l'achat de composteurs et de broyeurs :

100%
du prix d'achat
du composteur
dans la limite
de 100€

50%
du prix d'achat
du broyeur
dans la limite
de 250€



2026 Rouen - Secteur Est

Janvier	Février	Mars	Avril
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Mai	Juin	Juillet	Août
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

2026 Rouen - Secteurs Ouest et Sud

Janvier	Février	Mars	Avril
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30
Mai	Juin	Juillet	Août
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30	L M M J V S D 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

Rejoignez la communauté de jardiniers amateurs, débutants ou chevronnés de la Métropole : ressources, trucs et astuces, petites annonces entre jardiniers et toutes les animations du territoire.

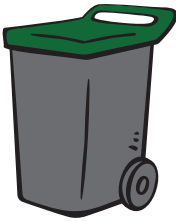
RDV sur : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/conso-durable/jardinsons>



Bacs et sacs

La Métropole fournit gratuitement le matériel suivant pour la collecte de vos déchets.

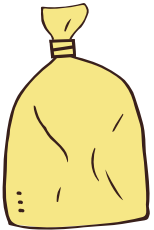
Les bacs roulants



Vous avez la responsabilité de leur nettoyage.

En cas de casse ou de vol, la Métropole répare ou remplace gratuitement votre bac par un autre ou des sacs en fonction des modalités de collecte dans votre quartier.

Les sacs jaunes pour les emballages et les papiers



Les sacs transparents pour les déchets végétaux



Ils sont fournis uniquement aux personnes bénéficiant de la collecte en porte à porte.
Situations particulières : les foyers équipés de sacs à ordures ménagères peuvent les retirer aux distributions de sacs.

Pour connaître le matériel qui vous est destiné et pour toutes demandes contactez Ma Métropole au 0 800 021 021 ou consultez l'application MonTri.



Les distributions de sacs Où et quand se procurer les sacs en 2026 ?			
Centre municipal Charlotte Delbo, rue Roger Besus :			
De 9h à 19h : 15 avril		De 14h à 19h : 9 janvier, 9 février, 17 mars, 25 juin, 11 septembre, 5 octobre, 17 novembre	
Gymnase Suzanne Lenglen, rue de Constantine :			
De 9h à 19h : 7 janvier, 9 septembre		De 14h à 19h : 12 février, 20 mars, 13 avril, 23 juin, 8 octobre, 20 novembre	
Parking de la maison de quartier Gaonac'h, rue de Grieu :			
De 9h à 19h : 24 juin		De 14h à 19h : 8 janvier, 13 février, 16 mars, 14 avril, 10 septembre, 9 octobre, 16 novembre	
Place du Boulingrin :			
De 9h à 19h : 11 février, 18 mars, 7 octobre, 18 novembre		De 14h à 19h : 5 & 6 janvier, 10 février, 19 mars, 16 & 17 avril, 22 & 26 juin, 7 & 8 septembre, 6 octobre, 19 novembre	
ATTENTION : les sacs ne sont distribués qu'une seule fois par an sur présentation d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'électricité)			

MÉMOTRI

Vous avez de l'amiante chez vous ?

Ne l'apportez pas en déchetterie, contactez le 0 800 021 021 pour bénéficier de notre service d'accompagnement.

Déposez ainsi l'amiante en toute sécurité et en toute légalité, à prix très compétitif.

ASTUCES

ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX

Sans emballage

À composter chez soi :
épluchures, coquilles d'oeufs, sachets de thé et marc de café, papier absorbant, tontes et feuilles, branchages broyés...

→ Cuisiner ou congeler les restes
→ Surveiller les dates de péremption
→ Utiliser les végétaux comme ressources au jardin

Aide financière pour l'achat de composteurs et de broyeur :
Vous pouvez bénéficier de formation et d'aides financières pour acquérir un **composteur** (100% du prix d'achat dans la limite de 100€) et un **broyeur** (50% dans la limite de 250€).
www.metropole-rouen-normandie.fr/conso-durable/les-bonnes-pratiques-au-jardin

CONSIGNES

DÉCHETTERIE

Appareils électriques et électroniques, mobilier, matelas, équipements de sport, du jardin, jeux-jouets, vaisselle, végétaux, gravats, déchets dangereux (solvants, peintures, huiles, etc.), pneus, piles, ampoules, etc. : apporter en déchetterie ou en points de collecte.

→ Réparer avant de jeter
→ Donner ou revendre les objets en bon état
→ Avant d'acheter, penser à la location, au prêt et à la seconde main
→ Opter pour une gestion au jardin des végétaux

TEXILES, LINGE ET CHAUSSURES

Secs, propres, même abîmés en sac fermé, chaussures liées par paire

À déposer dans les bornes textiles

→ Choisir des vêtements plus durables ou de seconde main
→ Réparer ou personnaliser
→ Donner ou revendre les vêtements non utilisés

EN VERRE

Bocaux, pots & bouteilles Sans bouchon ni couvercle

C'est un emballage en verre ? À déposer dans les bornes dédiées. Pas de vaisselle ou de miroir !

→ Réutiliser ses bocaux
→ Choisir des produits rechargeables
→ Choisir des emballages consignés « Rapportez-moi pour réemploi »

TOUS LES EMBALLAGES & tous les papiers

Bien vidés non lavés non imbriqués

C'est un emballage ou un papier ? Il se trie ! Les opercules, bouchons et couvercles y vont aussi.

→ Boire de l'eau du robinet
→ Acheter en vrac ou en grands conditionnements
→ Utiliser des éco-recharges
→ Apporter ses sacs
→ Mettre un stop pub sur sa boîte aux lettres

Vos déchets ont de l'avenir lorsqu'ils sont bien triés, découvrez leur devenir sur le site du SMEDAR : <https://www.smedar.fr>



Alertes et notifications

Demandes et signalements

Calendrier de collecte

Carte des points de collecte

Consignes de tri

Gagnez des récompenses en triant

Tous les services déchets de la Métropole réunis dans une application et sur metropole-rouen-normandie.fr ou sur appel au 0800 021 021.



Mon calendrier 2026

Sortir les déchets en fonction de ce qui est indiqué pages 3 à 9.
Pensez à rentrer votre bac dès que possible après la collecte.

DES OBJETS DONT VOUS NE VOULEZ PLUS ?

Pensez à la réparation, au don ou à la vente avant de les jeter. S'ils ne sont plus utilisables, amenez les en déchetterie ou dans les magasins qui les reprennent. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, il est possible de prendre rendez-vous pour une collecte en porte à porte au 0 800 021 021 ou sur : <https://www.metropole-rouen-normandie.fr/jeter-mes-dechets/les-encombrants>



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
ORDURES MÉNAGÈRES							
EMBALLAGES ET PAPIERS							
DÉCHETS VÉGÉTAUX UNIQUEMENT							

* Seuls les sacs fournis par la Métropole sont acceptés.

Les jours fériés : Respectez les indications pages 3 à 9.

Pour toutes vos questions concernant les déchets :

contactez : ou téléchargez l'application :

Ma Métropole
metropole-rouen-normandie.fr
0 800 021 021
Service & appel gratuits



La collecte des sapins de Noël

Collecte des sapins **le lundi 12 et le mardi 13 janvier 2026**
selon votre jour de ramassage des déchets végétaux habituel.
Les sapins ne doivent pas mesurer plus de 2 mètres et doivent être sans décoration (boules, guirlandes, floccage).
Les supports en bois (bûche) sont acceptés.

